

# COMITE DU CODEX SUR L'ETIQUETAGE DES DENREES ALIMENTAIRES

Trente-neuvième session  
Québec, Canada, 9 - 13 Mai 2011

## ORDRE DU JOUR PROVISoire ANNOTE

### Répartition des Compétences

entre l'Union européenne et ses Etats membres selon l'article II paragraphe 5 du Règlement intérieur de la Commission du Codex Alimentarius

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du Document
1	Adoption de l'ordre du jour <b>Compétence Etats membres. Vote Etats membres.<sup>1</sup></b>	CX/FL 11/39/1
2	Questions soumises au Comité <b>Compétence partagée. Vote Union européenne.</b>	CX/FL 11/39/2
3	Dispositions relatives à l'étiquetage figurant dans les projets de normes Codex <b>Compétence partagée. Vote Union européenne.</b>	CX/FL 11/39/3
4	Mise en œuvre de la stratégie mondiale de l'OMS pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé	
	(a) Projet de révision des <i>Directives sur l'étiquetage nutritionnel</i> (CAC/GL 2-1985) au regard de la liste des ingrédients qui sont déclarés dans tous les cas, de façon soit obligatoire soit volontaire (à l'étape 7) - Observations à l'étape 6 - Recommandations sur la déclaration de sodium (sel)	CL 2010/40-FL ALINORM 10/33/22, Annexe II  CX/FL 11/39/4 CX/FL 11/39/5
	(b) Document de discussion sur des conditions additionnelles pour des allégations relatives à la nutrition et des allégations comparatives dans les <i>Directives pour l'emploi des allégations relatives à la nutrition et à la santé</i> (CAC/GL 23-1997)	CX/FL 11/39/6
	(c) Considération de l'utilisation de symboles normalisés pour représenter des ingrédients alimentaires mentionnés dans la stratégie mondiale	ALINORM 10/33/22, Paragraphe 91
	(d) Etiquetage nutritionnel obligatoire <b>Compétence Union européenne. Vote Union européenne.</b>	ALINORM 10/33/22, Paragraphe 67 ALINORM 08/31/22, Annexe VIII
5	<i>Directives concernant la production, la transformation, l'étiquetage et la commercialisation des aliments biologiques</i>	
	(a) Annexe 1: addition de l'éthylène pour d'autres produits  - Utilisation de l'éthylène pour le mûrissement des fruits - Justification de l'utilisation de l'éthylène pour déverdir les agrumes, induire la floraison des ananas et inhiber la germination des pommes de terre et des oignons au regard des critères de la section 5.1.	ALINORM 10/33/22 Annexe VII CX/FL11/39/7 CX/FL11/39/8

<sup>1</sup> L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties de l'agenda qui sont de sa compétence.

	<b>Compétence Union européenne. Vote Union européenne.</b>	
	(b) Annexe II: Inclusion des nouvelles substances <b>Compétence Union européenne. Vote Union européenne.</b>	CX/FL 11/39/9
	(c) Aquaculture biologique - Observations à l'étape 3 <b>Compétence Union européenne. Vote Union européenne.</b>	CX/FL 11/39/10 CX/FL 11/39/10-Add.1
6	Etiquetage des aliments et ingrédients obtenus à l'aide de certaines techniques de modification génétique/génie génétique: a) Projet d'amendement à <i>la Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées</i> : Définitions (à l'étape 7) - Observations à l'étape 6 b) Avant-projet de Recommandations concernant l'étiquetage des aliments et ingrédients obtenus à l'aide de certaines techniques de modification génétique/génie génétique (à l'étape 4) - Observations à l'étape 3 - Rapport de la séance de travail facilitée - Observations sur les propositions de la séance de travail facilitée <b>Compétence Union européenne. Vote Union européenne.</b>	ALINORM 10/33/22 Annexe IX CL 2010/15-FL CX/FL 11/39/11 ALINORM 10/33/22, Annexe X CL 2010/19-FL CX/FL11/39/12 CX/FL11/39/12-Add.1 CX/FL11/39/13 CX/FL11/39/13-Add.1
7	Avant-projet de définition des valeurs nutritionnelles de référence Proposition et réponses à CL 2010/21-FL - Observations à l'étape 3 <b>Compétence Union européenne. Vote Union européenne.</b>	CX/FL11/39/14 CX/FL11/39/14-Add.1
8	Document de discussion concernant le besoin d'amender la <i>Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées</i> (CODEX STAN 1-1985) en harmonie avec les recommandations de l'OIML concernant la quantité de produit contenu dans les préemballages <b>Compétence Union européenne. Vote Union européenne.</b>	CX/FL 11/39/15
9	Modification des noms communs standardisés <b>Compétence partagée. Vote Etats membres.</b>	CX/FL 11/39/16
10	Document de discussion concernant le partage d'informations entre les autorités compétentes en cas de soupçon de fraude concernant les produits biologiques (inclues les réponses à CL 2010/20-FL) <b>Compétence Union européenne. Vote Union européenne.</b>	CX/FL11/39/17
11	Autres questions, travaux futurs et date et lieu de la prochaine session <i>La compétence et le droit de vote seront déterminés en fonctions des sujets traités. (Document non disponible).</i>	
12	Adoption du rapport <b>Compétence Etats membres. Vote Etats membres.<sup>2</sup></b>	

<sup>2</sup>L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties du rapport qui sont de sa compétence.